



Institut National Polytechnique

Félix HOUPHOUËT-BOIGNY

Décision n° 183/2019/INP-HB/DG/DRH/

Portant nomination du **Conseil Consultatif Scientifique International** du Centre d'Excellence d'Afrique – Valorisation des déchets en produits à haute valeur ajoutée dénommé « CEA-Valopro »

Le Directeur Général, Ordonnateur du Budget de l'INP-HB ;

Vu la loi n° 92-570 du 11 septembre 1992 portant Statut Général de la Fonction Publique ;

Vu la loi n° 98-388 du 02 juillet 1998 fixant les règles générales relatives aux Etablissements Publics Nationaux et portant création de catégories d'établissements publics et abrogeant la loi n° 80-1070 du 13 septembre 1980

Vu le Décret n° 96-678 du 04 septembre 1996, portant création de l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUËT-BOIGNY (INP-HB) de Yamoussoukro et déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de cet Institut, tel que modifié par le décret n° 2016-747 du 27 septembre 2016

Vu le Décret n° 2012-1001 du 17 octobre 2012 portant nomination du Directeur Général de l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUËT-BOIGNY (INP-HB) de Yamoussoukro ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : sont nommés membre du Conseil Consultatif Scientifique International du Centre d'Excellence d'Afrique – Valorisation des déchets en produits à haute valeur ajoutée dénommé «CEA-Valopro», les personnes ci-dessous :

- Prof. CODOU MAR DIOP, Recteur de l'Université Amadou Mactar MBOW (UAM)
- LIBONA YVONNE BONZI COULIBALY, Université de Ouagadougou-Burkina Faso
- Prof. DROGUI ALLALI PATRICK, Institut National de la Recherche scientifique, CANADA
- Prof. TYAGI RAJESHWAR DAYAL, Institut National de la Recherche scientifique, CANADA

- Prof. TCHANGBEDJI GADO, Université de LOME
- Prof. AINA MARTIN PEPIN, Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi
- Prof. ZOUEU TOUAKESSEH JEREMIE, Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro-Côte d'Ivoire

Article 2 : La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

Yamoussoukro, le 14 octobre 2019



KOFFIN'GUESSA

Ampliation :

- DGA-PR/DGA-CIDT/SG
- DF/DRH/CB/ACP
- Ecoles/DFR
- Intéressés